




SDIS
Nyon-Dôle



www.sdis-nyon-dole.ch

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2018

Avril 2019



Unis et engagés
dans la même
passion

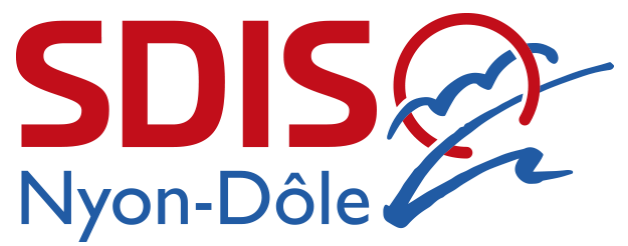
SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS



SDIS
Nyon-Dôle

Unis et engagés
dans la même
passion

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS



www.sdis-nyon-dole.ch

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2018

Avril 2019



Unis et engagés
dans la même
passion



Sommaire

1. COMITÉ DE DIRECTION	4
2. MOT DU COMMANDANT	6
3. GÉNÉRALITÉS	7
3.1 Association de communes	7
3.2 Effectifs	8
3.3 Recrutement	8
3.4 Structure et organigramme (au 1er janvier 2018)	9
3.5 Interventions	10
3.6 Promotions 2017 (effectives au 1er janvier 2019)	12
4. ADMINISTRATION	15
4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS	15
4.2 Le personnel	15
4.3 La gestion des rapports d'interventions	15
4.4 La comptabilité	15
5. PRÉVENTION INCENDIE	16
5.1 Introduction	16
5.2 Prévention incendie, Police du feu	16
5.3 Bornes hydrantes (BH)	16
5.4 Contrôles des bornes hydrantes (BH)	17
5.5 Gestion des accès aux bâtiments	17
5.6 Dossiers d'interventions	17
5.7 Manifestations	17
5.8 Exercices d'évacuation et cours feu	17
6. TECHNIQUE	18
6.1 Le fonctionnement technique du SDIS	18
6.2 Véhicules	18
6.3 Matériel	19
6.4 Casernes et locaux	19
7. FORMATION	20
7.1 Organisation de la formation	20
7.2 Filière de formation	20
7.3 Instructeurs Fédéraux	21
7.4 Ecole de formation I (EF1)	21
7.5 Formation par site	21
7.6 Cours ECA 2018	22
8. APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS	23
8.1 Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois	23
8.2 Formation de la protection respiratoire ouest vaudois	23
8.3 Contrôles médicaux	24
8.4 Matériel PR	24
9. ORGANES D'INTERVENTION	26
9.1 Site de NYON	26
9.2 Site de ST-CERGUE	29
9.3 Site de GENOLIER	31
9.4 Site de BONMONT	33
10. LISTE DES ABRÉVIATIONS	35





I. Comité de direction

COMPOSITION

Présidence : Patrick Barras, municipal, Chésereux
Vice-présidence : Roxane Faraut Linares, municipale, Nyon
Membres : Jacques Mühlemann, municipal, Signy
Dominique Gafner, municipal, St-Cergue
Alain Blumenstein, municipal, Givrins

Secrétaire : Nathalie Haab, Chésereux

Le Comité de direction du SDIS Nyon-Dôle s'est réuni à 7 reprises et a participé aux deux séances du Conseil intercommunal. Les membres se sont également partagé les tâches de représentation lors de manifestations ou de séances particulières.

DURANT CECINQUIEME EXERCICE COMPLET, LE CODIR :

o a soumis au Conseil intercommunal les préavis suivants :

Préavis N°08/2018	Comptes 2017
Préavis N°09/2018	Poste supplémentaire de sapeur-pompier permanent
Préavis N°10/2018	Budget 2019

o s'est prononcé sur les notes suivantes :

Note N°04/2018	poste supplémentaire de SP permanent
Note N°05/2018	Nominations des officiers du SDIS Nyon-Dôle pour 2019
Note N°06/2018	Choix du candidat sapeur-pompier permanent employé technique





Edito

Chers lectrices et lecteurs.

2014 / 2018 : cinq années de fonctionnement, une étape importante même si les comptes 2018 ne sont pas encore bouclés, il est temps de faire le point et de jeter un coup d'œil en arrière.

Nous constatons que tous les indicateurs sont en hausse, que ce soit en termes de population et tous les risques qui y sont liés - 43'555 habitants en 2014, contre environ 46'500 aujourd'hui - les interventions 406 en 2014 et 531 l'année dernière; par contre les intervenants eux restent stables à 260, par le jeu des départs et du recrutement.

Nous faisons donc plus avec le même nombre d'intervenants.

Financièrement ?

Les chiffres le montrent, les budgets année après année sont tenus et il n'est pas toujours facile de trouver le juste équilibre entre les besoins en termes de ressources humaines, de matériel ou de locaux. Mais en cinq années d'exercice, ce travail a porté ses fruits.

Nous sommes passé de 4 à 6 permanents, ce rapport entre professionnels et miliciens, j'en suis convaincu, nous garantit le fonctionnement pour les années à venir.

Un fonds de réserve pour l'entretien et l'achat de véhicule hors dotation de l'ECA a été constitué.

Les intervenants sont équipés, formés et dotés de moyens modernes, afin d'intervenir en toute sécurité.

De plus, chaque exercice comptable nous a permis de reverser un solde aux communes membres, ce qui représente environ 2 Frs par habitant et par année.

On le voit, la volonté du CODIR est de maîtriser nos coûts, malgré l'augmentation de la charge due aux formations toujours plus complexes, plus techniques liées aux nouveaux matériaux, aux nouveaux modes de construction et de propulsion, tout ceci implique des heures et des heures de travail, afin de pouvoir intervenir en toute sécurité et en maîtrisant les nouveaux moyens et outils à disposition !

Sur le plan humain !

Il en ressort que l'esprit de camaraderie, pour ne pas dire de grande famille, est toujours bien présent. On peut constater également une grande maîtrise des dossiers. S'il fallait un indicateur de la bonne ambiance qui règne au sein de notre Service, c'est bien tout l'engouement que génère l'organisation du concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers 2019 à Chésérax.

Tous ces résultats sont le fruit de l'engagement de tous, au vu de ce qui précède, le CODIR ne peut que remercier l'ensemble du SDIS Nyon-Dôle pour l'excellent travail fourni.

Merci à toutes et tous.

Pour le Comité directeur : Patrick Barras, président



2. Mot du commandant



S'adapter !

Depuis le 24 juin 2018, le SDIS vit ProSDIS! Chacun a été marqué par l'évolution ou **la révolution ProSDIS**. Même si on n'avait pas d'autres choix que de faire ce changement, c'est un passage qui n'a pas été sans quelques « surprises ». Il a fallu un peu de temps pour s'adapter à ce nouveau système, qui a bien chamboulé nos réflexes de départ en intervention. Après plusieurs mois de fonctionnement, les choses commencent à se régulariser. Nous ne sommes actuellement toujours pas entièrement satisfaits du produit, mais il y a passablement de problèmes qui ont été résolus, pas forcément visibles pour l'intervenant, mais le produit s'améliore. Un nombre important de demandes de modifications est en cours de traitement, mais cela ne peut pas se faire en deux claquements de doigts. Mais ProSDIS nous fournit des avantages non négligeables qu'on attendait avec impatience. Merci à nos sapeurs-pompiers d'avoir su, une fois de plus, s'adapter au changement et accepter ces contraintes.

Au niveau opérationnel, au bilan pour le SDIS, c'est donc une année 2018 en dessus de la moyenne des vingt dernières années, avec **531 interventions** soit 82 de plus que l'année précédente. Cela représente l'année la plus chargée depuis la création du SDIS Nyon-Dôle. Un peu plus d'interventions essentiellement liées aux deux gros épisodes orageux de janvier et août, mais également à l'augmentation des désincarcérations et des sauvetages. Le nombre d'heures d'intervention est quant à lui en forte progression de 12% et a dépassé pour la première fois les 6'000 heures.

Dans les grandes réussites de cette année 2018, le SDIS Nyon Dôle est fier de pouvoir compter dans ses rangs sur **2 nouveaux instructeurs fédéraux**. Un grand bravo aux Premiers-lieutenants Yannick Grivel, du site de Nyon, et Sylvain Gigandet, du site de Genolier, qui ont brillamment réussi toutes les phases de sélections et de formation et qui ont été officiellement incorporés dans la grande famille des instructeurs fédéraux sapeurs-pompiers au courant de l'été. Un troisième candidat n'a malheureusement pas réussi la dernière étape pour l'instant, mais je suis persuadé que ce n'est que partie remise et l'ensemble du SDIS est derrière lui pour la suite.

Le SDIS est heureux également du message fort et du soutien qui nous ont été transmis par nos autorités en septembre en acceptant ce **poste supplémentaire de sapeur-pompier permanent**. Depuis février, l'équipe des permanents en caserne de Nyon est ainsi passée à 6 personnes. L'arrivée de l'employé technique nous permet d'améliorer notre fonctionnement, d'effectuer de nouvelles tâches en caserne mais profite aussi à l'ensemble des sites du SDIS. Mais si la structure permanente est là pour faire fonctionner le service jour après jour, sans le volontariat rien ne serait possible. Je suis convaincu que l'on a le bon équilibre et un mode de fonctionnement adéquat pour la bonne marche d'un SDIS comme le nôtre.

Car nos sapeurs-pompiers ont tous cet état d'esprit et un but commun : le sens de la mission qu'ils doivent accomplir, celui de sauver des personnes, des animaux, de défendre l'environnement et de protéger les biens. Ils partagent le même mental, celui qui permet d'accepter les nombreuses contraintes de cet engagement, mais qui permet également d'atteindre le niveau de préparation opérationnelle exigé pour remplir nos missions. Ils sont la force de notre fonctionnement et je suis pleinement conscient de **la valeur des hommes et des femmes qui composent le SDIS**.

Et justement, après 5 ans de fonctionnement tous ensemble, c'était le bon moment de poser la question à l'ensemble du personnel du SDIS Nyon-Dôle pour connaître leurs sentiments / satisfactions. Ils ont été nombreux à jouer le jeu et à répondre à notre questionnaire en ligne. 180 personnes y ont finalement répondu, ce qui correspond à un taux de retour de 72%. Il est plaisant de savoir que **la grande majorité d'entre eux se sent bien**, tant au sein du SDIS que de son site. L'analyse détaillée nous a permis de faire ressortir des éléments à améliorer et sur lesquels nous allons travailler ces prochains mois, que ce soit sur le fonctionnement ou les domaines de formation. Une analyse plus approfondie des éléments ressortis sera transmise au personnel par la structure des sites et un document récapitulatif leur sera également envoyé par mail. En quelques mots, il en ressort notamment la volonté d'avoir davantage d'échanges entre les sites et que la charge de formation est importante, mais qu'elle reste nécessaire par la quantité de matière à assimiler.

Merci à l'ensemble du personnel du SDIS pour son travail exemplaire et sa passion.

Maj. Pierre-Yves Corthésy





3. Généralités

3.1 Association de communes

18 communes font partie de l'association, soit : Amex-sur-Nyon, Arzier-le Muids, Borex, Chésereux, Crans-Céligny, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, St-Cergue et Trélex. Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2018, afin de valider certains préavis, dont notre budget pour 2018.

Composition du Conseil intercommunal :

Président : Daniel Gallay, Borex, jusqu'au 30 juin
 Claude Bosson, Duillier, depuis le 1^{er} juillet.
 Secrétaire : Géraldine Boulenaz, Borex.

<i>Commune</i>	<i>Nom - Prénom</i>	<i>Titre</i>
Amex-sur-Nyon	KOENEMAN Harold	Délégué
	MULLER Valentin	Suppléant
Arzier-le Muids	DUGON Christian	Délégué
	ESSELBORN François	Délégué
	HÜBSCHER Patrick	Suppléant
Borex	TROIANO Davide	Délégué
	SCHWARZENTRUB Luc	Délégué
	VUAGNIAUX Jean-Luc	Suppléant
	DANCET Jacques	Suppléant
Chésereux	FLEURY Dominique	Délégué
	BORY Alexandre	Délégué
Crans-Céligny	FAILLETTAZ Jean-Luc	Délégué
	HENRIOUX Bernard	Suppléant
Crassier	GROSPIERRE Jean-Claude	Délégué
	BADAN Luc	Suppléant
Duillier	BOSSON Claude	Délégué
	MUGNIER Jacques	Suppléant
Eysins	MOTTAZ Michel	Délégué
	HALDIMANN Jean-Luc	Suppléant
Genolier	RICHARD Georges	Délégué
	ZUCHELLO Jean	Suppléant
Gingins	SONNEY Jean-Marie	Délégué
	KREBS Denis	Suppléant
Givrins	TOTH Attila	Délégué
	PRADERVAND Yves	Suppléant
Grens	BIDAUX Luc	Délégué
La Rippe	WIDMER Jean-Pierre	Délégué
	GERBER Sylvain	Délégué
	BORY Dominique	Suppléante
	WIDMER Michaël	Suppléant
Nyon	GAY Maurice	Délégué
	ULDRY Claude	Suppléant
Prangins	DURGNAT LEVI Alice	Déléguée
	BAUMGARTNER Christian	Délégué
	CHEVALIER Denys	Suppléant
Signy-Avenex	DALEBROUX Yves	Délégué
St-Cergue	MENARD Paul	Délégué
	GALIBOURG Gabriel	Délégué
	MATHEZ Laurent	Suppléant
Trélex	VOGEL Evelyne	Déléguée
	HAUSER Patrick	Délégué
	HOFMANN Pierre	Suppléant





3.2 Effectifs

Au 1er janvier 2018, nous étions 265 sapeurs-pompiers.

Au 1er janvier 2019, nous sommes 259 sapeurs-pompiers (237 hommes et 22 femmes) soit :

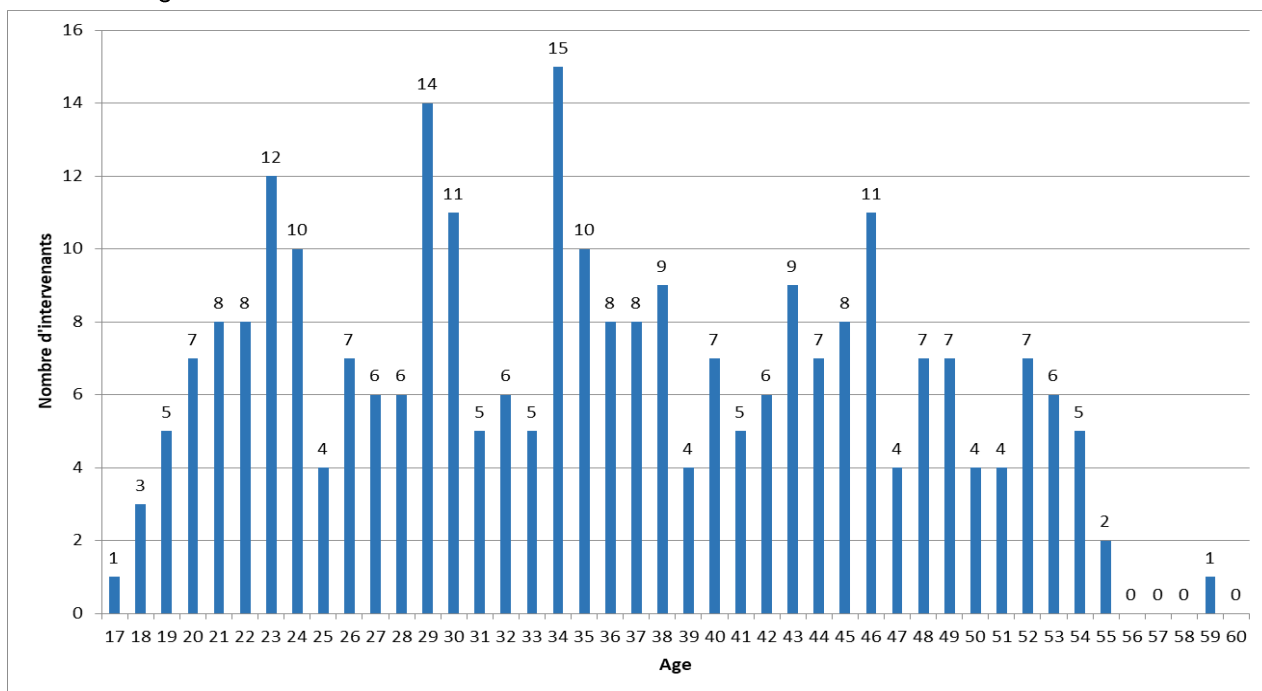
- 129 au détachement de premiers secours (DPS),
- 106 au détachement d'appui (DAP),
- 24 à l'école de formation (EF).

Officiers	62
Sous-officiers	66
Sapeurs	107
Recrues	24

Il est à noter que 5 personnes sont incorporées dans 2 sites différents.

Nous avons dénombré 30 démissions durant l'année 2018, principalement pour des raisons de déménagement, mais également pour des raisons de limite d'âge ou par manque de motivation.

Vue d'ensemble de l'âge de nos intervenants :



3.3 Recrutement

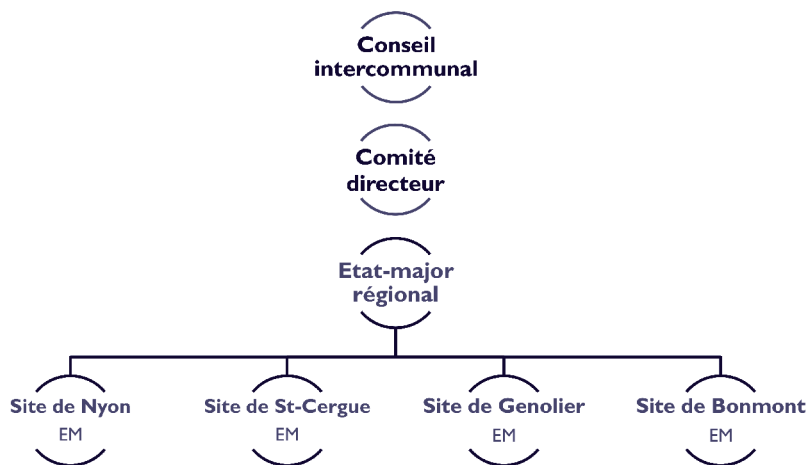
Toutes les opportunités sont bonnes pour présenter nos activités. La Franco-Suisse à St-Cergue au mois d'août, mais également les soirées d'accueil des nouveaux habitants dans les communes en sont des exemples.

La campagne de recrutement cantonal a été un réel succès. Un grand nombre de personnes désireuses de devenir sapeur-pompier volontaire se sont présentées à la soirée d'information du 1er novembre dans les 4 casernes. Nos effectifs et notre structure ne permettant pas d'engager et de former la totalité de ces personnes la même année, une matinée de sélection a été organisée le samedi 1er décembre. Elles ont ainsi pu être jugées sur plusieurs épreuves, aussi bien théoriques que pratiques. Après ces différentes étapes, ce sont 25 nouvelles recrues qui commenceront leur école de formation en 2019.





3.4 Structure et organigramme (au 31 décembre 2018)



Le SDIS est composé :

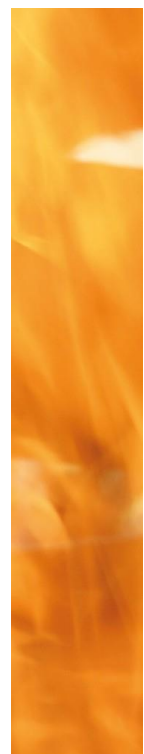
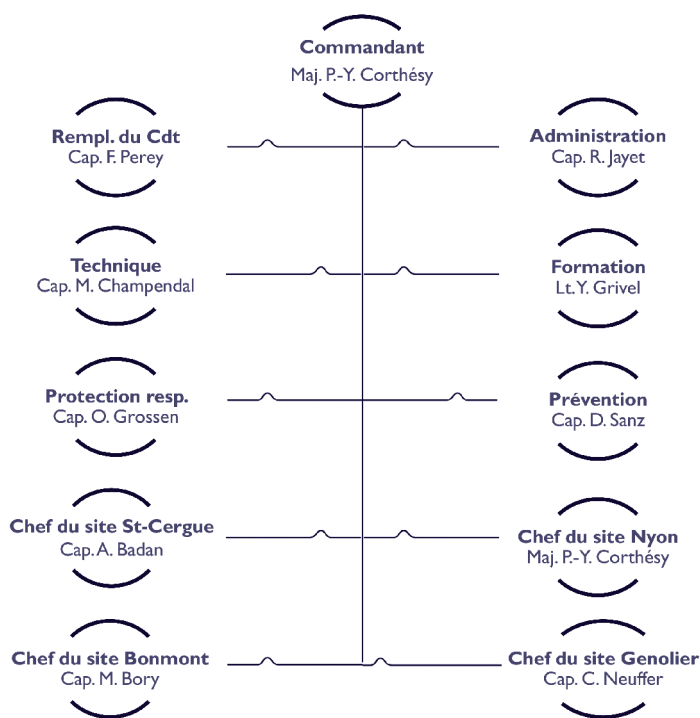
- d'un Conseil intercommunal formé d'un membre par commune qui dispose d'un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'Association ;
- d'un Comité directeur, 5 membres ;
- d'un Etat-major régional, 10 membres ;
- d'un Etat-major de site à Nyon, 9 personnes ;
- d'un Etat-major de site à St-Cergue, 5 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Genolier, 6 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Bonmont, 6 personnes ;

Composition de l'Etat-major régional (décisionnel) :

Le SDIS Nyon-Dôle était formé au 1er janvier de 4 organes d'intervention (OI) :

- une section DPS G et une section DAP Z sur le site de Nyon ;
- une section DPS B et une section DAP Z sur le site de St-Cergue ;
- une section DPSA et une section DAP Z sur le site de Genolier ;
- une section DAPY sur le site de Bonmont.

A noter une école de formation commune aux 4 OI, mais également au SDIS Terre-Sainte et au SDIS Gland-Serine.



Nyon-Dôle

3.5 Interventions

Nous avons été mobilisés 531 fois durant l'année, ce qui représente un total de 6'267 heures effectuées par les intervenants des 4 sites opérationnels (+13%).

Interventions par site opérationnel



Site de **St-Cergue**
37 interventions



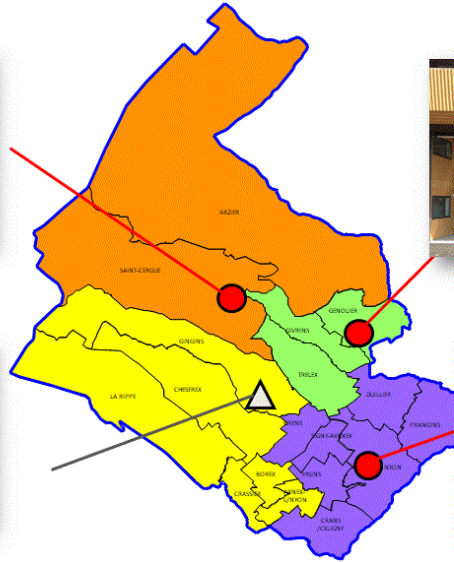
Site de **Bonmont**
61 interventions



Site de **Genolier**
26 interventions



Site de **Nyon**
426 interventions



Comparatif des interventions 2017 et 2018

SDIS Nyon-Dôle Interventions 2018	Site de Nyon			Site de St-Cergue			Site de Genolier			Site de Bonmont			TOTAL		
	2017	2018	différence	2017	2018	différence	2017	2018	différence	2017	2018	différence	2017	2018	différence
Incendies Total	100	103	3	13	5	-8	6	5	-1	5	7	2	105	106	1
Incendies sur son territoire	32	48	16	13	4	-9	5	5	0	5	7	2	36★	48★	12
Incendies sur le territoire d'un autre site du SDIS	16	14	-2										16	16	0
Incendies dans le district	25	23	-2										25	23	-2
Incendies hors du district	12	8	-4										12	8	-4
Incendies de véhicules	9	4	-5	0	1	1	1		-1				10	5	-5
Incendies de véhicules sur l'autoroute	6	6	0										6	6	0
Accidents de la circulation Total	13	21	8										13	21	8
Accidents de la circulation	10	13	3										10	13	3
Accidents de la circulation sur l'autoroute	3	8	5										3	8	5
Sauvetage personnes, animaux, aide au portage	26	36	10	5	3	-2	2	4	2	3	3	0	35★	44★	9
Dépannages d'ascenseurs	15	17	2	0	0	0			0	1		-1	16	17	1
Pollutions par hydrocarbures	71	76	5	3	3	0			0				74	79	5
Interventions chimiques	8	5	-3										8	5	-3
Inondations Total	42	85	43	7	20	13	14	16	2	16	50	34	79	169★	90
Inondations pour causes naturelles	7	66	59	2	18	16	6	9	3	10	48	38	25	140	115
Inondations pour causes accidentelles	35	19	-16	5	2	-3	8	7	-1	6	2	-4	54	29	-25
Alarmes automatiques	77	53	-24	4	4	0	5	1	-4	2		-2	81★	57★	-24
Divers	30	30	0	2	2	0	1		-1	5	1	-4	38	33	-5
TOTAL	382	426	44	34	37	3	28	26	-2	32	61	29	449	531	82

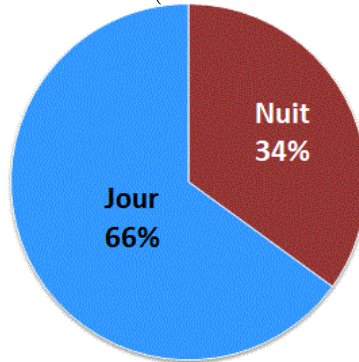
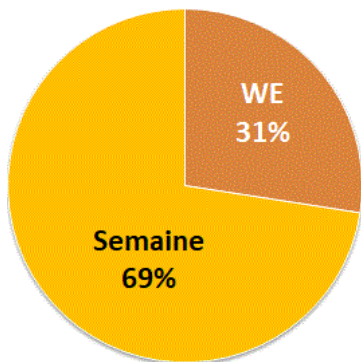
★ A noter que certaines intervention nécessitent l'engagement de plusieurs organes d'intervention (exemple : Genolier et Nyon). Dans ce cas-là, l'intervention n'est comptabilisée que pour une intervention, mais apparaîtra sous plusieurs sites.



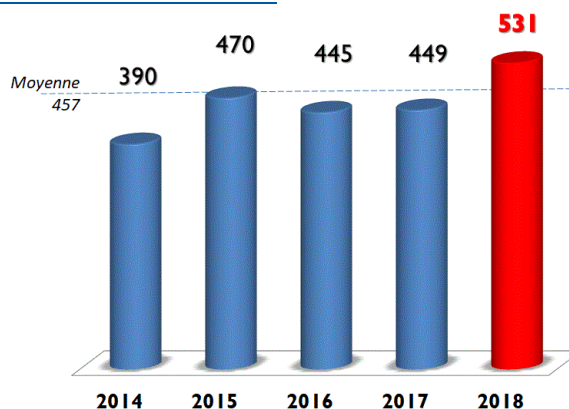


Détails des interventions

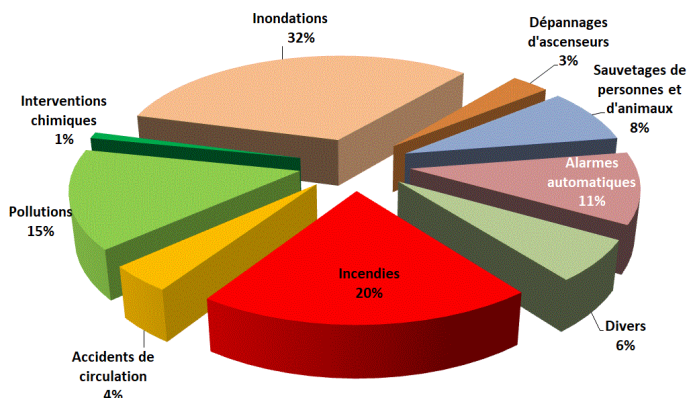
La répartition temporelle de ces alarmes est de 66% en journée, contre 34% la nuit et de 69% la semaine contre 31% le week-end (du vendredi 18h au lundi 6h).



	2017	2018
- Incendies	105	106
- Accidents de la circulation	13	21
- Sauvetages de personnes, d'animaux, aide au portage	35	44
- Ascenseurs	16	17
- Pollutions par hydrocarbures	74	79
- Interventions chimiques	8	5
- Inondations	79	169
- Alarmes automatiques	81	57
- Divers	38	33
TOTAL DES INTERVENTIONS	449	531



Au bilan, c'est donc une année en dessus de la moyenne des 20 dernières années, avec 82 interventions en plus que l'année précédente. Cela représente l'année la plus chargée depuis la création du SDIS Nyon-Dôle.



La diminution des alarmes automatiques a eu une incidence sur le travail des permanents. Présents pendant la journée en caserne, ils ont pris en charge 76 interventions mineures de différents types sans avoir besoin de mobiliser les groupes de miliciens (contre 90 en 2017). Ceci représente tout de même 34% des interventions qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompiers volontaires pour des petites missions et contribue également à ce que les employeurs continuent à accepter leurs départs en intervention durant les heures de travail; car s'ils sont mobilisés, c'est que la situation l'exige réellement.

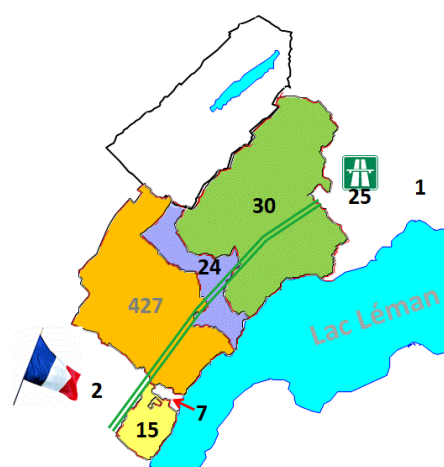


Répartition des lieux d'interventions sur les communes SDIS Nyon-Dôle

ARZIER LE MUIDS	21	GINGINS	18
ARNEX	0	GIVRINS	7
BOREX	18	GRENS	1
CHESEREX	7	LA RIPPE	11
CRANS	20	NYON	201
CRASSIER	14	PRANGINS	31
DUILLIER	7	SIGNY	6
EYSINS	17	ST-CERGUE LA CURE	21
GENOLIER	16	TRELEX	11
TOTAL		427	

Hors du secteur du SDIS Nyon-Dôle

Sur l'autoroute	25
Secteur SDIS Terre-Sainte	15
Secteur SDIS Gland-Serine	24
Secteur SDIS Etraz-Région	30
Céligny (GE)	7
Renfort à Lausanne	1
Divonne (F)	2
TOTAL	104



3.6 Promotions 2018 (effectives au 1^{er} janvier 2019)

Sur proposition des Etats-Majors de site, l'Etat-Major régional a validé, dans sa séance du 9 octobre 2018, les promotions suivantes :

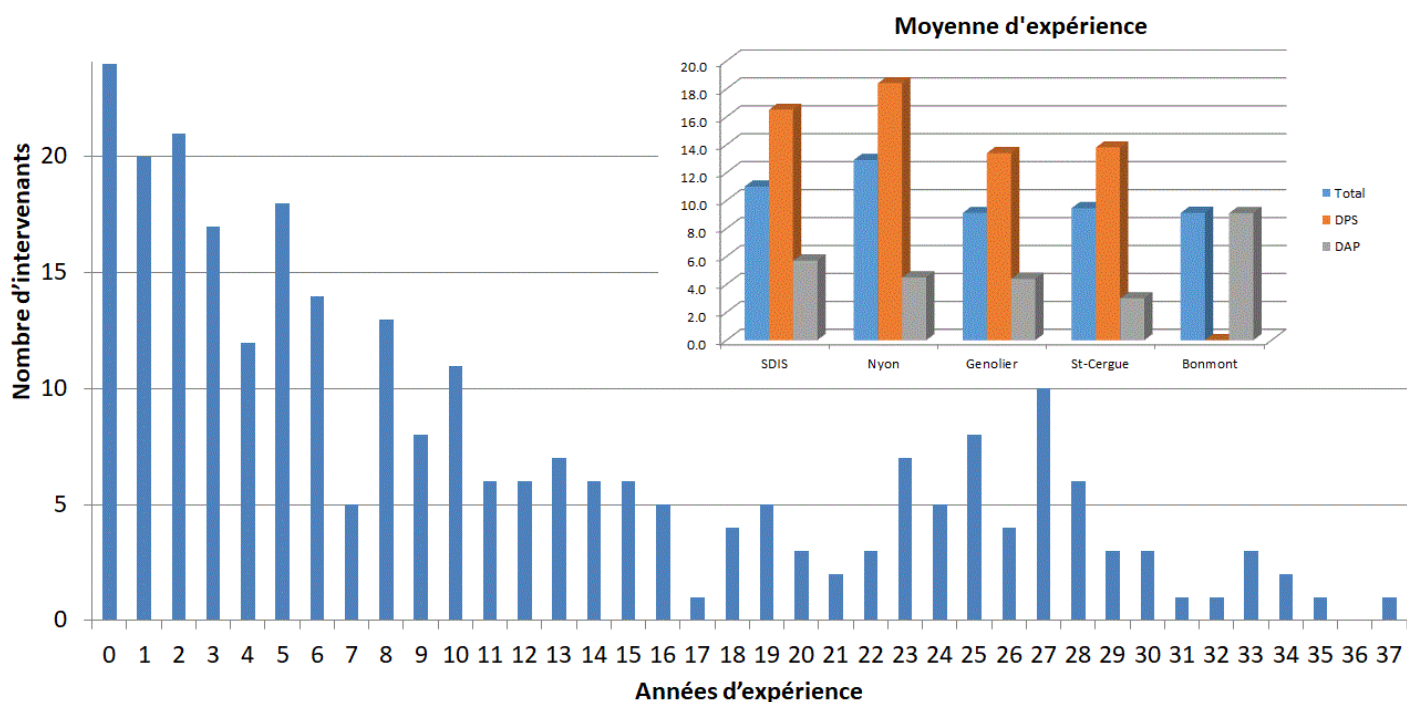
Au grade d'appointé,	Philippe HAESLER Léo SUMI Mehdi BURRI Domingos GANCO MENDES Jan TROSKA	Site de Bonmont Site de Genolier Site de St-Cergue Site de St-Cergue Site de St-Cergue
Au grade de caporal,	Fredy AESCHLIMANN Francesco CARBONE Sylvain GERBER Christophe MALBEC Julien CRETAAZ Benoît DORENBOS Juan MORATA Mathieu PITTET Gilles BADAN Adrien CROT Nicolas SORDET	Site de Bonmont Site de Bonmont Site de Bonmont Site de Bonmont Site de Nyon Site de Nyon Site de Nyon Site de Nyon Site de St-Cergue Site de St-Cergue Site de St-Cergue
Au grade de sergent,	Patrice LUDE Julien MONNIER Yann JORDAN Jonathan MAGNENAT	Site de Nyon Site de Nyon Site de St-Cergue Site de St-Cergue
Au grade de fourrier,	Yann FOSSERAT	Site de St-Cergue



Dans sa séance du 28 novembre 2018, le Comité de Direction du SDIS Nyon-Dôle a décidé de prononcer, sur préavis favorable de l'Etat-Major régional et sur proposition des Etats-Majors de sites, les promotions suivantes :

Au grade de lieutenant,	Vincent BERLIE Adrien CLEMENT Stefano NOBILE Florian GAY Robin BAUMGARTNER Jonathan WAFELLMAN	Site de Bonmont Site de Bonmont Site de Bonmont Site de St-Cergue Site de Nyon Site de Nyon
Au grade de premier-lieutenant,	Cédric BLUMENSTEIN Sylvain GIGANDET Raphaël MACHERET Patrick GILLIERON Marcel VAUCHER Yannick GRIVEL Alexandre NICOD	Site de Genolier Site de Genolier Site de Genolier Site de St-Cergue Site de St-Cergue Site de Nyon Site de Nyon
Au grade capitaine,	David SERMIER Michael Zeiler	Site de Nyon Site de St-Cergue avec la fonction de chef du site de St-Cergue, et membre de l'Etat-Major régional.

Comparatif de la moyenne d'expérience





Feumotachi



DIESEL

Prix de vente
247 900 € HT
1.000 000 km

Unis et engagés
dans la même
passion



4. Administration

4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS

Le SDIS Nyon-Dôle est composé de 4 sites opérationnels, chacun d'eux avec sa propre organisation, dont notamment une partie administrative nécessaire au bon fonctionnement non seulement des sites, mais aussi du SDIS. L'administration centrale est, par contre, basée à Nyon. Elle gère la gestion du personnel, la gestion des courriers liés aux exercices et leur suivi, les rapports d'interventions, la facturation, le suivi des factures fournisseurs, la saisie des activités diverses, le paiement des prestations ainsi que la correspondance.

4.2 Le personnel

La gestion administrative du personnel est effectuée depuis le siège central au travers du système ECADIS.

4.3 La gestion des rapports d'interventions

Lorsqu'un seul site est engagé lors d'une intervention, le rapport lié est saisi par le site concerné. Tous les rapports doivent être visés par le chef de site ou son remplaçant, puis transmis à l'administration centrale avec les annexes éventuelles. Lorsque le site principal de Nyon est engagé avec un autre site, c'est ce dernier qui commence la saisie du rapport en y mettant ses données, puis le site principal le complète avec ses propres informations pour le bouclage. Toute la partie validation des rapports, transmission à l'ECA et facturation, est traitée par l'administration centrale et signée par le commandant.

4.4 La comptabilité

Selon une convention passée avec la commune de Nyon, le Service des finances de la ville assure toute la comptabilité du SDIS. Les pièces comptables sont préparées par l'administration du SDIS, puis transmises après signatures du Président du CODIR et du Commandant.



SDIS

5. Prévention incendie

5.1 Introduction

La prévention incendie comprend :

- o la sécurité lors de manifestations ;
- o la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement ;
- o la gestion des clés garantissant l'accès aux bâtiments ;
- o le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- o les mandats communaux de la commission de prévention incendie et de protection incendie liés à la police des constructions ;
- o est consultée lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA ;
- o est consultée par les organisateurs de manifestations afin de garantir l'accès aux infrastructures provisoires et la sécurité des personnes ;
- o est aussi consultée concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA ;
- o les formations prévention incendie et les cours feu sur simulateur ;
- o les exercices d'évacuations.

Le sapeur-pompier permanent responsable de la prévention et de la police du feu est le contact privilégié des communes quant aux questions liées aux normes AEAI 2015. Il aide et informe les communes du SDIS sur les normes de protection incendie et relaie les informations et questions vers l'ECA.

En 2018, un aide-mémoire à l'attention des exploitants d'établissements publics a été créé afin de les aider dans les mesures de prévention à prendre dans leurs établissements.

5.2 Prévention incendie, Police du feu

Pour le site de Nyon, le responsable de prévention incendie travaille sur mandat du service de l'urbanisme de la commune de Nyon, comme responsable Police du feu. Il contrôle les plans, concepts et dossiers de mise à l'enquête pour les objets de compétence communale, édite les déterminations en matière de protection incendie et contrôle leurs applications lors de visites de bâtiments pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter. Il fait appliquer les déterminations CAMAC de l'ECA pour les dossiers de compétence cantonale. Ce sont plus d'une centaine de dossiers traités en 2018. Il participe et conseille les organisateurs de manifestations lors de séances de préparation des manifestations sur le territoire de la commune de Nyon.

Pour les autres sites du SDIS, les communes ont donné le mandat de prévention incendie à des bureaux techniques. Le responsable de prévention reste à disposition des communes pour la visite des sites existants et les conseillent dans ce domaine.

5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les bornes hydrantes sont des éléments essentiels pour garantir l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Un contrôle régulier est nécessaire afin de toujours garantir un fonctionnement en tout temps. Ces contrôles peuvent être effectués par les sapeurs-pompiers pour autant qu'ils ne perturbent pas la bonne marche du service. Ces contrôles peuvent également être effectués par des entreprises spécialisées (Von-Roll, Hinni, etc).



5.4 Contrôles des bornes hydrantes (BH)

Site de Nyon: 769 BH ont été contrôlées (sur 785) sur les communes de Nyon, Prangins, Crans, Signy, Eysins et Grens. Ce travail est effectué par l'équipe BH du site de Nyon, ce qui représente 22 soirées et samedis matin, soit 363 heures.

Les BH de Duillier ont été contrôlées par la commune.

Site de St-Cergue : L'entretien des BH a été confié à des entreprises privées.

Site de Genolier : L'entretien des BH n'a pas été effectué cette année, les communes du site étant sous restriction d'eau, il a été décidé de faire l'impasse cette année afin de montrer l'exemple.

Site de Bonmont : Pour les communes d'Amex-sur-Nyon, de Borex, de Chésereux et de Gingins, le DAP Bonmont a contrôlé l'entier des BH. Quelques 60 heures et une quinzaine de sapeurs ont été nécessaires pour ce contrôle.

Les BH de Crassier ont été contrôlées par le propriétaire du réseau, le SITSE.

Les BH de La Rippe ont été contrôlées par une entreprise privée.

5.5 Gestion des accès aux bâtiments

L'accès aux bâtiments lors d'interventions est une priorité. La gestion des clés et codes d'immeubles est sous la responsabilité de chaque site. Chaque site doit gérer, répertorier chaque nouvelle clé, il doit aussi s'assurer à un rythme régulier que les clés et codes fonctionnent encore. En effet, les régies et propriétaires d'immeubles omettent parfois de nous transmettre ces changements.

Tous ces accès sont répertoriés dans le géoportail de la ville de Nyon qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS.

5.6 Dossiers d'interventions

Pour les bâtiments équipés d'une détection incendie ou des bâtiments particulièrement complexes, un plan d'intervention est créé. Sur la base des plans de détection ou des plans d'architecte fournis par l'ECA, les SDIS complètent, documentent et corrigent ces documents pour leur donner une vue « intervenants » et faciliter leur lecture dans des situations d'urgence. Ces dossiers informatisés sont répertoriés dans le géoportail de la ville de Nyon qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS.

5.7 Manifestations

Le SDIS, sous la responsabilité de chaque site, a effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes. Des prestations de prévention incendie sont également effectuées. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes sont à bien plaire et selon nos possibilités.

Deux catégories de manifestations sont définies :

Celles au profit d'une commune (qui organise ou finance), ou une animation communale.

Celles au profit d'un organisateur privé.

Le détail des manifestations effectuées en 2018 est disponible par site, sous 9.0 organes d'interventions.

5.8 Exercices d'évacuation et cours feu

Divers exercices d'évacuation ont été effectués dans des entreprises, administrations, crèches ou écoles, avec une forte augmentation des demandes des écoles suite à l'introduction d'une directive cantonale sur l'organisation en cas d'évènements en milieu scolaire et l'obligation d'effectuer une évacuation par année au minimum. Plus de 120 employés d'entreprises, enseignants, personnel de crèches ont été formés aux règles de prévention incendie et d'évacuation.



6. Technique

6.1 Le fonctionnement technique du SDIS

Le responsable technique de l'État-Major, permanent au SDIS Nyon-Dôle, chapeaute tous les responsables techniques des sites qui fonctionnent en autonomie dans le cadre de leur budget. Les responsables techniques des sites sont les répondants de l'entretien et de la gestion des véhicules et du matériel. Le matériel et les véhicules sont entretenus par des équipes dans chaque site selon les directives des fabricants, de l'ECA et soumis au règlement du préposé au matériel de la Fédération Suisse des sapeurs-pompiers. Les gros entretiens et services sont traités en externe dans les garages et les ateliers de la région. L'entretien des casernes est effectué par des sapeurs-pompiers du site sous les ordres du chef matériel.

6.2 Véhicules

Le matériel roulant est constitué de véhicules légers (>3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'interventions sont fournis par l'ECA / DGE (47%) ou financés par l'association intercommunale (53%).

	POIDS LOURDS		VHC LEGERS		REMORQUES		BATEAU	
	SDIS	ECA/DGE	SDIS	ECA	SDIS	ECA	SDIS	ECA/DGE
NYON	7	8	6	1	12	20	1	1
St. CERGUE	2	2	2		5	2		
GENOLIER	1	1	2		3	3		
BONMONT			2	1	5	4		
TOTAL	10	11	12	2	25	29	1	1

6.2.1 Acquisitions

Il n'y a pas eu de nouveau véhicule fourni par l'ECA ou acquis par le SDIS en 2018.

6.2.2 Modifications de véhicules

L'ECA a modifié plusieurs de ces véhicules afin de pouvoir y mettre le matériel qu'il nous a fourni.

6.2.3 Statistiques sur les véhicules

Les véhicules du SDIS ont parcouru les distances suivantes :

Site de Nyon : 55'160 km
Site de St-Cergue : 6'977 km
Site de Genolier : 2'235 km
Site de Bonmont : 2'235 km

Cela a nécessité la consommation de 13'400 litres de carburant.





6.3 Matériel

L'ECA a fourni le matériel suivant :

- o 1 T-shirt par membre du SDIS ;
- o Le remplacement du compresseur APR ;
- o 3 ouvre-portes hydrauliques ;
- o Des couvertures d'extinction pour feux naissants de voitures ;
- o Des kits de décontamination autonomes ;
- o 6 barrages pour l'eau Watergate.

Le SDIS Nyon-Dôle a acquis le matériel suivant :

- o Ecran tactile pour la salle EM du site de Nyon ;
- o Pull à manches longues pour l'hiver à l'ensemble des intervenants ;
- o Caméra thermique pour Genolier avec son chargeur pour véhicule ;
- o Tronçonneuses à accus pour St-Cergue ;
- o Transpondeurs pour le DAP du site de Nyon ;

En outre, nous avons acheté du matériel d'intervention et d'entretien afin de pouvoir répondre dans les meilleures conditions possibles à nos diverses missions.



6.4 Casernes et locaux

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SDIS sont répartis dans 6 locaux dont 2 sont utilisés uniquement pour stocker du matériel. Les locaux de la direction du SDIS sont situés dans la caserne principale du site de Nyon.

Les casernes du SDIS occupent les surfaces suivantes:

Site de Nyon	3350 m ²
Site de St-Cergue (St-Cergue et Arzier)	500 m ²
Site de Genolier	400 m ²
Site de Bonmont (Gingins et Crassier)	100 m ²





7. Formation

7.1 Organisation de la formation

Composé d'un représentant par site, le groupe de formation s'est réuni à de nombreuses reprises pour travailler sur l'organisation de la formation, comparer les modes de fonctionnement, répartir les tâches effectuées dans les sites ou centralisées sur la structure permanente. Le fonctionnement suivant continue à faire ses preuves :

- o Chaque site garde son staff de formateurs.
- o Les thèmes de formation continue de chaque site sont décidés en Etat-Major de site et validés par le responsable de formation du SDIS ; ils doivent correspondre aux missions qui leurs sont attribuées.
- o Un thème de formation commun au SDIS est fixé pour les DAP et DPS et exercé sur chaque site. En 2018, il s'agissait de l'hydraulique de base.
- o Les cours cantonaux sont définis en Etat-major de sites et validés par le responsable de formation du SDIS. Ces formations doivent correspondre à la matrice de formation du site et concorder aux prérequis de l'ECA.
- o L'inscription, le suivi et la convocation aux cours cantonaux sont effectués par le responsable de formation, cette centralisation permet de regrouper les personnes pour les déplacements et avoir une vue d'ensemble sur ces formations.

Composition du dicastère formation en 2018 :

Responsable formation du SDIS et site de Nyon :

Site de St-Cergue :

Site de Genolier :

Site de Bonmont :

Lt Yannick Grivel (permanent)

Plt Arnaud André

Lt Sylvain Gigandet

Plt Nicolas Berlie

7.2 Filière de formation

Détachement de premiers secours (DPS)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DPS doivent suivre une formation spécifique correspondant aux diverses missions qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part, participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de matériel spécifique, la conduite de véhicules et l'engagement avec des appareils de protection respiratoire. La filière de formation créée pour chaque site (disponible sur notre site internet) définit quelles formations cantonales doivent être effectuées par le personnel, selon leur site d'incorporation, leur grade, leur fonction ou spécialisation.

Détachement d'appui (DAP)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DAP doivent suivre une formation spécifique correspondant aux missions de base qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part, participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation du matériel en lien avec leurs missions.

Sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et officiers reçoivent une formation technique et tactique liée à leur mission de chef de groupe, chef de secteur ou chef d'intervention. Les chefs d'intervention doivent être spécialement formés à la conduite d'interventions et avoir suivi les formations prescrites par l'ECA.





7.3 Instructeurs Fédéraux

Nom	Site	Instructeur I	Conduite d'intervention	Evénements majeurs	Chimique	ARI
Maj. P-Y Corthésy	Nyon	■	■	■	■	
Cap. F. Perey	Nyon	■	■	■		■
Cap. D. Sanz	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Laurent	Nyon	■	■	■		
Cap. D. Sermier	Nyon	■	■	■		
Plt V. Jolliet	Nyon	■	■	■	■	
Plt Ph. Bichsel	Nyon	■	■			
Lt Y. Grivel	Nyon	■				
Plt M. Zeiler	St-Cergue	■	■			
Plt A. André	St-Cergue	■				
Lt S. Gigandet	Genolier	■				

■ Formation effectuée en 2018

En avril 2018, les Lieutenants Sylvain Gigandet (site de Genolier) et Yannick Grivel (site de Nyon) ont réussi leur cours fédéral d'instructeur à Crans-Montana.

7.4 Ecole de formation I (EFI)

L'école de formation I, regroupée à Nyon, permet à chaque sapeur-pompier ayant suivi les 2 jours de formation de base de l'ECA d'entraîner et de pratiquer les différentes matières du travail de base du pompier. Après cette formation de 29 heures réparties sur une année, le sapeur-pompier est apte à intégrer une structure DAP de l'un des sites du SDIS.

Depuis quelques années, cette formation se donne en commun avec le SDIS de Terre-Sainte et celui de Gland-Serine. En 2018, 21 recrues ont intégré cette formation. L'école de formation est sous la responsabilité du cap. Yvan Laurent, aidé d'une trentaine de formateurs issus des sites de Nyon, St-Cergue, Genolier, Bonmont et des SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine.

Les thèmes traités tout au long de l'année sont les suivants : théorie générale, extinction, tonne-pompe, échelles, motopompes, petits moyens et sanitaire. Cela représente un total de 785 heures de formation pour les nouvelles recrues des différents sites du SDIS Nyon-Dôle.

7.5 Formation par site

Site	DPS	DAP	PROV	Total
Nyon	4'934 h	1256 h	1'120 h	7'310 h
Genolier	1'824 h	278 h	252 h	1'824 h
St-Cergue	1'056 h	344 h	235 h	1'635 h
Bonmont	-	728 h	-	728 h

Total SDIS : 11'497 h

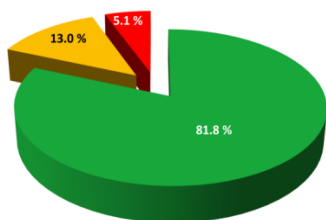




7.6 Cours ECA 2018

Le nombre de cours effectués pour l'ensemble du SDIS en 2018 s'élève à 369 jours (y compris les cours de protection respiratoire).

Type de cours	Durée	Participants par site				Total		
		Nyon	St-Cergue	Genolier	Bonmont	Personnes	Jours	
FB01	Formation de base	2 jours	13	2	3	2	20	40
EX01	Hydraulique de base	2 jours	9	7	4	4	24	48
EX03	Tonne-Pompe	1 jour	3	8			11	11
EX04	Hydraulique planif-engagement	1 jour	2		2	1	5	5
TA11	Conduite d'intervention de base	2 jours	3	2			5	10
TA12	Chef d'intervention	3 jours	4	1			5	15
TA13	Chef d'intervention engagement	3 jours	2				2	6
SO01	Chefs de groupes	3 jours	4	3		3	10	30
SP13	Feux de cheminées	0.5 jour	2	2			4	2
SP56	Installation technique bâtiments	1 jour	2	6		3	11	11
SN05	BLS / AED	0,5 jour	1				1	0,5
SN55	Recyclage BLS-AED	0,5 jour	1				1	0,5
SA08	Sécurité antichute, bases	2 jours	2				2	4
SP03	Module fumée	0,5 jour	3	4			7	3,5
SP04	Module mousse	0,5 jour	1				1	0,5
SP07	Remorque mousse	1 jour	1				1	1
SP08	Préservation des preuves	1 jour		1			1	1
OP01	Conduite coordonnée du groupe	1 jour	1				1	1
FR01	Formation permis CI	2 jours			1		1	2
FR02	Formateur de conduite	5 jours	1				5	5
PN03	Missions de base ABC	1 jour		4			4	4
PN10	Cours REGA	1 jour		2	1		3	3
AD33	Chef d'intervention ProSDIS	0,5 jour	23	12	7	5	47	23,5
SP01	Entretien matériel et équipement	1 jour	1				1	1
SP10	Installations ferroviaires, base	1 jour	3				3	3
SP12	Formation route, partie 1 IFA	2 jours	5				5	10
SP14	Formation route, partie 2 IFA	1 jour					0	0
SP17	Formation rail, partie 2 IFA	1 jour	7				7	7
SP18	Formation conduite IFA	1 jour	4				4	4
SP19	Ventilation opérationnelle	1 jour	1				1	1
SP21	Formateur Cobra	2 jours					0	0
SP22	Chef d'intervention Cobra	1 jour					0	0
SN03	Désincarcération base	2 jours	10				10	20
SN07	Véhicules à prop. alternative	1 jour	2	2	2		6	6
PN04	Chimique de base	4 jours	6				6	24
PN06	Formation barrages	1 jour	1				1	1
AD12	Travaux administratif SDIS	1 jour		1			1	1
EM	ORCA/EMCC	4 jours					0	0
DIV	Journées DPS, commandant, divers	1 jour	14	3	3	1	21	21
MA01	Formation managériale FVSP	3 jours	0				0	0
RH01	Gestion de la relation	6 jours	0				0	0
Total			132	60	23	9	238	323



Total SDIS	Présents	Excusés	Absents
4062 convocations	3323	530	209
	81.8 %	13.0 %	5.1 %



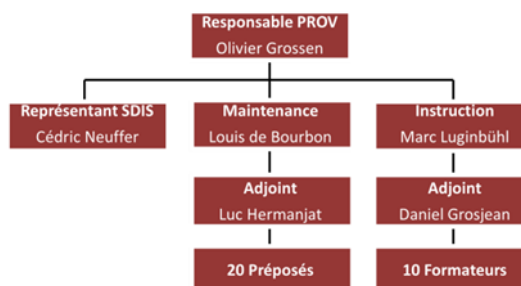
8. Appareils Respiratoires Isolants **PROV**



8.1 Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois

8.1.1 Organisation

Composé de 126 porteurs d'appareils respiratoires provenant du SDIS Gland-Serine, du SDIS Terre-Sainte, du SDIS Nyon-Dôle avec ses sites opérationnels de Genolier, Nyon et St-Cergue, la PROV assure la gestion centralisée de la formation, de l'entretien du matériel et de l'administration.



8.1.2 Effectifs 2018

SDIS Nyon-Dôle	Site de Nyon	49 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de Genolier	12 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de St-Cergue	15 porteurs
SDIS Gland-Serine	Site de Gland	23 porteurs
SDIS Gland-Serine	Site de la Serine	5 porteurs
SDIS Terre-Sainte	Site de SDIS Terre-Sainte	22 porteurs
Total :		126 porteurs

8.2 Formation de la protection respiratoire ouest vaudois

8.2.1 Exercices et activités internes

Chaque porteur a pu suivre sa formation continue sur différents sites de la région pour un total de 1'618 heures.

- Exercice E1 :** Pour la moitié de l'effectif, **sur un soir et un samedi**
Travail dans la piste et application des techniques de recherche, sauvetage et utilisation de la caméra thermique.
- Exercice E2 :** Pour la moitié de l'effectif, **sur deux samedis**
Piste d'entraînement cantonale, test physique sur vélo, 3 engins d'ergonomie
- Exercice physique :** Pour la moitié de l'effectif, **sur deux soirs**
Test de performance 12 minutes, distance minimale imposée en fonction de l'âge du porteur.
- Exercice E3 :** **Sur cinq soirs :** Sauvetage personnel, RIT (rescue intervention team) et introduction des clés de dérivation
- Exercice E4 :** **Sur cinq soirs :** Intervention sur feu de véhicules électrique, GPL et carburant classique, avec mise en situation sur maquette
- Exercice E6 :** **Sur cinq soirs :** Exercice de cohésion. Escape game en piste d'entraînement PR.
- Exercice SSA :** Pour la moitié de l'effectif, **un samedi** sur le terrain d'entraînement du SSLIA, Genève Aéroport. Travail des porteurs dans le caisson à chaleur, techniques d'attaque en lieu confiné et mise en pratique des actions opérationnelles.
- Exercice RAMA :** Pour la moitié de l'effectif, **sur deux samedis**, au Centre de formation de la RAMA à Montheron. Mise en pratique des actions opérationnelles dans la maison de feu. Engagement sur feu de voiture et feu de chambre, techniques d'approche d'une porte (TOOTEM).
- Recrue porteur :** 9h de formation ont été données à 9 nouveaux porteurs.
Cette formation est composée d'un test physique sous forme de course de 12 minutes, d'une soirée de présentation théorique ainsi que d'une soirée d'accoutumance du port de l'appareil respiratoire dans la piste d'entraînement et la zone appartement.

968 heures ont ainsi été nécessaires pour la préparation de la formation et l'encadrement des exercices, la gestion du concept ainsi que les travaux administratifs.

Les infrastructures ont également été mises à disposition des collègues de communes genevoises, vaudoises et françaises ainsi qu'aux gardes-frontières de la région Ouest pour la formation des chiens et de leurs maîtres.



8.2.2 Formations cantonales

Sur le plan cantonal, 28 personnes ont suivi 60 jours de formation.

Type de cours	Durée	Participants	Nombre de jours
PR01 Formation de base ARI	3 jours	8	24
PR02 Perfectionnement	3 jours	5	15
PR03 Phénomènes thermiques	1 jour	12	12
PR14 Formateur cantonal	4 jours	2	8
PR15 Préposé à l'entretien ARI	2 jours	0	0
PR19 Recyclage préposé à l'entretien ARI	1 jour	1	1
FM01 Formateur maison de feu	2 jours	0	0
FR02 Recyclage formateur maison de feu	0.5 jour	0	0

8.3 Contrôles médicaux

42 porteurs ont suivi le contrôle médical obligatoire afin de déterminer leur aptitude à porter un appareil respiratoire. Ce contrôle est à effectuer tous les 5 ans pour les jeunes de moins de 40 ans, tous les 3 ans pour les porteurs expérimentés entre 40 et 50 ans et chaque année pour ceux dépassant les 50 ans. Les porteurs de plus de 40 ans effectuent, en plus du contrôle médical imposé, une prise de sang afin de déterminer leur taux de cholestérol et de glycémie.

8.4 Equipements

La sécurité de nos porteurs lors des exercices en milieu confiné de la piste d'entraînement est primordiale et passe, entre autres, par une surveillance étroite de la part du chef de piste. L'observation du travail de progression des équipes est également nécessaire afin de pouvoir mesurer la qualité du niveau de formation et corriger les éventuelles erreurs. Pour ces raisons, l'installation de surveillance vidéo a été complètement modernisée et des caméras complémentaires ont été installées afin de couvrir les actuels angles morts.

8.4.1 Entretien du matériel

La maintenance et la révision des appareils ont demandé 327 heures de la part des personnes chargées de les assurer.

8.5 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à St-Maurice début mai, l'équipe de la PROV a obtenu le résultat suivant :

- 1^{ère} place, mention très-bien dans la catégorie appareils respiratoires.



Unis et engagés





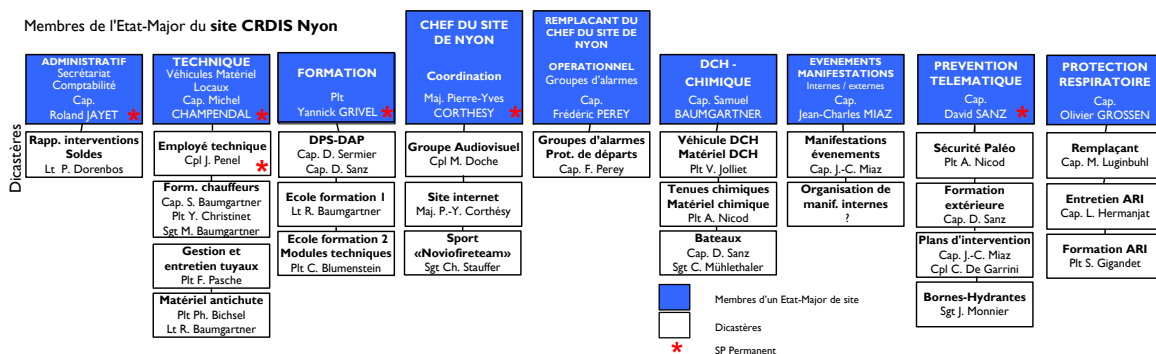
9. Organes d'intervention

9.1 Site de NYON

9.1.1 Composition

Il est formé d'une section DPS de catégorie G (feu intérieur; inondation, désincarcération, pollution, chimiques et divers). Intervient en appui sur la totalité du territoire du SDIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA. Le site est également doté d'une section DAP Z en appui.

9.1.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2019)



9.1.3 Effectif

Effectif au 1 ^{er} janvier 2018 :	137
Effectif au 1 ^{er} janvier 2019 :	138

Réparti de la façon suivante :

Officiers	38
Sous-officiers	30
Sapeurs	61
Recrues	9

1 sapeur-pompier a été transféré depuis un autre site suite à son déménagement. 11 sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée. Nous avons eu 9 démissions durant l'année, principalement pour des raisons de déménagement mais également pour atteinte de limite d'âge, pour causes professionnelles ou par manque de motivation.





9.1.4 Exercices

Exercices du DPS :

Les membres du DPS de Nyon se sont formés aux domaines de base et aux missions du centre régional lors de 8 exercices répartis en une vingtaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers:

- o Une conférence sur la Rega ;
- o Des exercices de tronçonnages et d'utilisation des agrégats ;
- o Un exercice sur la mise en place d'un dispositif hydraulique important avec transport d'eau ;
- o L'introduction de ProSDIS et des nouvelles tablettes véhicules pour les intervenants ;
- o Des exercices sur les appareils de mesures chimiques et le montage de la zone ;
- o Une théorie sur les véhicules alternatifs et de la pratique pionnier et notamment du crossroaming ;
- o Différents chantiers pratiques avec le matériel antichute ;
- o Des exercices avec la lance Cobra, ainsi que quelques nouveautés quant à son engagement ;
- o De la mise en pratique de la ventilation dans une cage d'escalier et des locaux borgnes ;
- o Des présentations et explications du nouveau matériel reçu en cours d'année (barrages Watergate, etc.).

Exercices du DAP :

Le personnel du détachement d'appui (DAP) a pu effectuer des cours sur le tronçonnage, l'engagement des échelles, le transport d'eau, les prise SANE et la motopompe ou encore les inondations, les barrages, ainsi que l'introduction à ProSDIS.

Pour les membres du DAP effectuant des gardes de week-end, deux nouveaux cours ont été mis sur pied en 2018 qui ont traités du pionnier (véhicules alternatifs, sur le toit et le côté) mais aussi de l'hydraulique (débit, pression, perte de charge, motopompes).

Ecole de formation 2 :

L'école de formation 2 constitue, pour le site de Nyon, une 2ème année de formation obligatoire pour tous les sapeurs ayant effectué l'école de formation 1. Elle permet aux nouveaux de se former dans les domaines propres au Centre régional de Nyon. (DCH, chimique, désincarcération et ventilation).

Formation des cadres, chauffeurs et divers :

- o Les chauffeurs pour véhicules légers ont perfectionné leur conduite avec remorque, notamment pour les manœuvres.
- o Les chauffeurs pour véhicules lourds, ainsi que les officiers ont pratiqué le placement de l'échelle automobile sur différents sites et, pour certains, l'utilisation de la grue.
- o Une partie des chauffeurs a pu bénéficier d'une formation de conduite sur neige en début d'année.
- o Les pilotes bateau ont revu les feux de bateau, tout en se perfectionnant sur l'utilisation du canon et de la lance sur le Castor, ainsi que la navigation de nuit.
- o Les officiers ont effectué différentes visites de sites (Jardins du Couchant, école et piscine du Cossy).
- o Les sous-officiers ont pratiqué les prises de décision sur différents scénarios.
- o Une partie des porteurs d'appareils respiratoires et des officiers s'est rendue à l'IFOPSE en France pour compléter l'entraînement dans des simulateurs gaz et diesel.
- o La permanence pour les week-ends et les jours fériés, formée de 6 personnes, effectue une formation de détails d'une heure et demie chaque dimanche de l'année.

En termes de statistiques au 1er janvier 2019 :

- o 57 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- o 48 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- o 39 intervenants ont suivi la formation spécifique OFSI ;
- o 17 pilotes bateau sont formés ;
- o 6190 heures d'exercices avec les cours de cadres ;
- o 600 heures d'école de conduite.



9.1.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1er août : la garde du 1er août a été assurée par une permanence élargie présente en caserne durant toute la soirée et par des détachements sur les sites des feux des communes de Duillier, Prangins, Crans, Grens et Nyon.

Manifestations privées

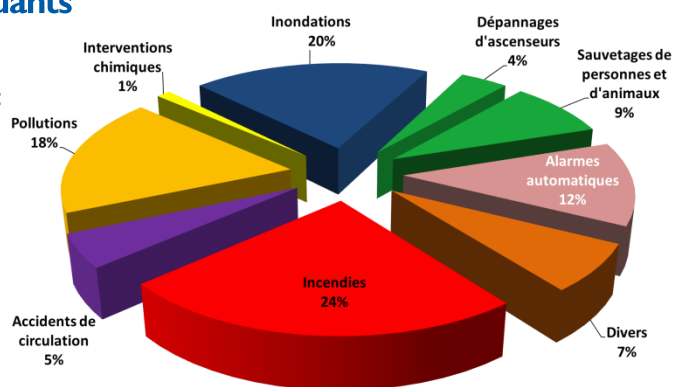
Paléo : la 43e édition du Paléo Festival a débuté le mardi 17 juillet pour se terminer le dimanche 22 juillet. Cette prestation représente 2017 heures assurées par 111 personnes provenant des 4 sites du SDIS Nyon-Dôle, épaulées par les SDIS Terre-Sainte et Gland-Serine.

Caribana Festival : le site de Nyon a assuré des prestations à Crans, ceci sous la forme de mise en place de matériel sur le site et de séances de coordination journalières, mais sans personnel sur le terrain.

9.1.6 Interventions et faits marquants

En 2018 les groupes du DPS de l'OI Nyon sont intervenus à 426 reprises, réparties comme suit :

Feux	103
Sauvetages	53
Désincarcérations	21
Inondations	85
Pollutions	76
Chimiques	5
Alarmes automatiques	53
Interventions diverses	30



INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2018

Inondations multiples les 4, 5 et 21 janvier à Nyon	Intervention chimique sur le site GSK le 8 février
Feu dans une arcade à Nyon le 24 février	Feu d'appartement à Nyon le 16 avril
Pollution accident de camion sur l'autoroute le 4 mai	Pollution suite fuite de mazout à Bière le 8 mai
Feu au sous-sol habitation à Crans-Céligny le 29 mai	Renfort pour inondations à Lausanne le 12 juin
Engagement inondations secteur Bonmont le 12 juin	Feu d'un cabanon propagation forêt à Gingins le 24 juin
Intervention chimique local piscine à Féchy le 11 juillet	Feu de champ sous forte bise à Eysins le 23 juillet
Feu d'un bateau au large de Rolle le 24 juillet	Feu dans une habitation à Duillier le 25 juillet
Inondations multiples à Nyon et région les 6 et 7 août	Pollution à l'huile hydraulique à Aubonne le 9 octobre
Feu d'une habitation à Crans-Céligny le 10 octobre	Intervention chimique local piscine à Mies le 11 octobre
Pollution sur le lac Léman à Rolle le 2 novembre	Feu de cave le 18 novembre à Prangins
Feu de cuisine à Nyon le 25 novembre	Fuite de Co2 à l'Agroscope Changins le 29 novembre
Feu de cheminée propagé à Nyon le 20 décembre	Feu de cheminée le 21 décembre à Founex

9.1.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à St-Maurice début mai, les équipes du site de Nyon engagées ont obtenu les résultats suivants :

- 3ème place, mention bien, dans la catégorie Désincarcération ;
- 1ère place, mention bien, dans la catégorie Combiné B ;

Avec la meilleure donnée d'ordres au combiné pour le Cpl Benoît DORENBOS.

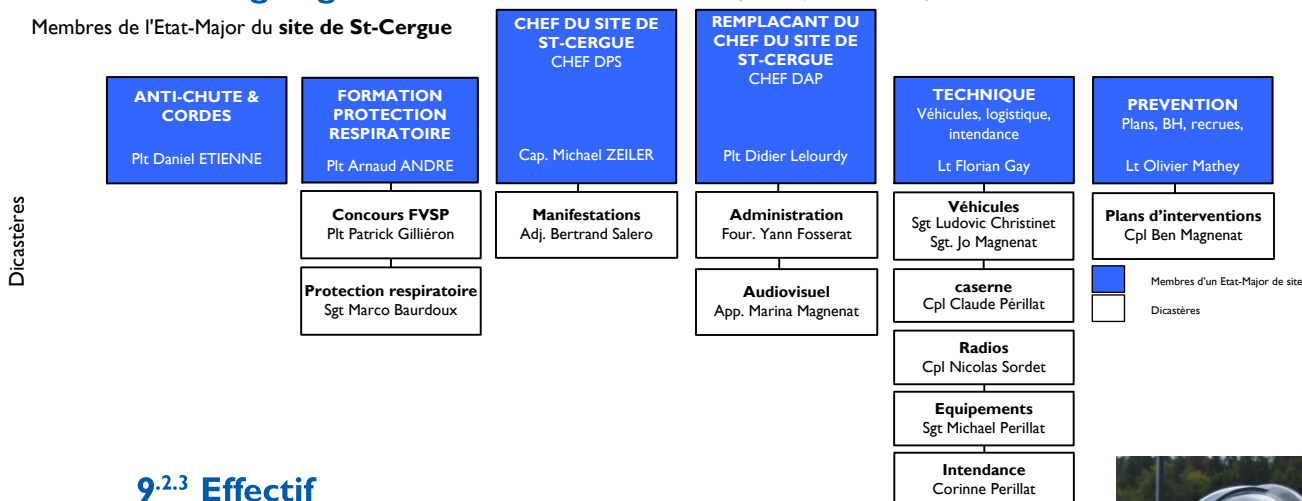


9.2 Site de ST-CERGUE

9.2.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de St-Cergue, Arzier-le Muids et d'une section DAP Z en appui.

9.2.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2019)



9.2.3 Effectif

Effectif au 1 ^{er} janvier 2018 :	48
Effectif au 1 ^{er} janvier 2019 :	43

Réparti de la façon suivante :

Officiers :	9
Sous-officiers :	17
Sapeurs :	14
Recrues :	3

Nous avons eu 5 démissions, 3 départs à la retraite, 1 départ dans un autre site et 1 arrivée depuis un autre site.

9.2.4 Exercices

Exercices du DPS :

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 11 exercices répartis en une vingtaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- o Hydraulique, ABC, caméra thermique, ventilation, sanitaire, échelle, ProSDIS et NAC
- o Exercices d'engagement et évacuation sur différents sites
- o Formation continue aux techniques d'intervention feu

Exercices du DAP :

Le personnel du détachement d'appui à revu les bases d'hydraulique, s'est perfectionné dans l'utilisation de la caméra thermique et a pratiqué de la ventilation.

Formation des cadres et chauffeurs :

Les officiers ont travaillé sur l'engagement et l'utilisation des tablettes ProSDIS.

Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont perfectionné leur conduite avec véhicules spéciaux (Quad, motoneige, Unimog), pratiqué la conduite sur neige, avec technique de freinage et d'évitement d'obstacle ainsi que la connaissance du matériel.

En termes de statistiques au 1^{er} janvier 2019 :

- 3 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 16 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- 1843 heures d'exercices avec les cours de cadres ;
- 45 heures d'école de conduite





9.2.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1er août : la garde du 1er août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes du 1er août à St-Cergue et à Arzier-le Muids assurant ainsi une présence directe auprès de la population.

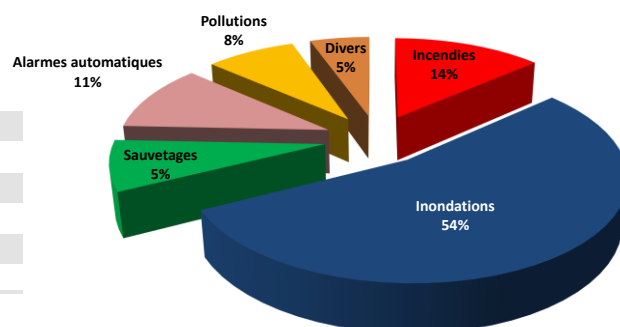
Manifestations privées :

Le brûlé du bonhomme hiver à l'école d'Arzier, la désalpe, le téléthon, les brûle-sapins.

9.2.6 Interventions et faits marquants

En 2018, les groupes du DPS de l'OI St-Cergue sont intervenus à 37 reprises, réparties comme suit :

Feux	5
Sauvetages	3
Pollution	3
Inondations	20
Alarmes automatiques	4
Interventions diverses	2



20 interventions sur la commune d'Arzier-le Muids et 17 sur celle de St-Cergue.

80 % de ces alarmes ont eu lieu le jour, 5% la nuit et 15% durant le week-end.

Faits marquants : stabilité du nombre d'interventions, diminution des incendies et augmentation d'interventions liées aux éléments naturels.

Le 25 août a eu lieu à St-Cergue l'édition anniversaire des manœuvres Franco-Suisse. De superbes démonstrations ont marqué les 50ans de la convention.

Interventions les plus importantes en 2018

De nombreuses interventions liées aux éléments naturels

9.2.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à St-Maurice début mai, les 2 équipes du site de St-Cergue engagées ont obtenu les résultats suivants :

- 2ème place pour l'équipe échelle remorquable 1
- 4ème place pour l'équipe échelle remorquable 2 (Franco-Suisse)



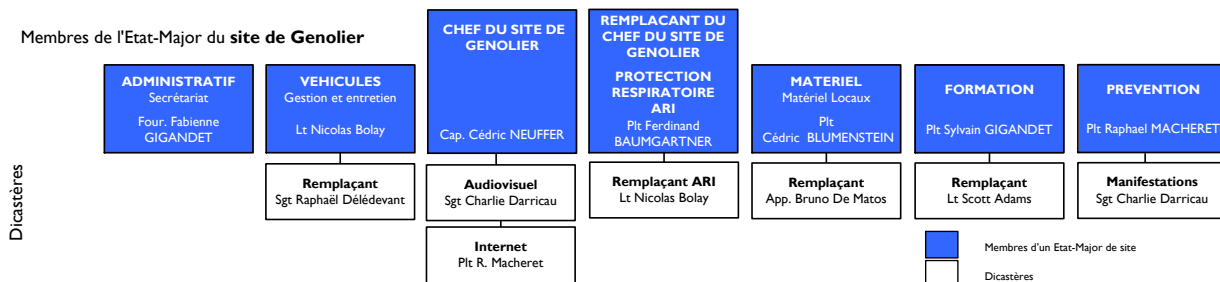


9.3 Site de GENOLIER

9.3.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie A qui intervient sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex et d'une section DAP Z en appui.

9.3.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2019)



9.3.3 Effectifs

Effectif au 1er janvier 2018 :	41
Effectif au 1er janvier 2019 :	41

Réparti de la façon suivante :

Officiers :	8
Sous-officier :	11
Sapeurs :	15
Recrues :	7

Nous avons eu 6 démissions et un transfert (départ) durant l'année.

9.3.4 Exercices

Exercices du DPS :

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 5 exercices répartis en plusieurs soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- o Différents exercices sur le thème des échelles, hydraulique, treuillage, tronçonneuses, d'un feu d'appartement suite explosion, et les inondations avec notamment connaissance des nouveaux barrages Watergate.
- o Le sanitaire
- o Joutes afin de créer la cohésion entre anciens et jeunes ;
- o Formation ProSDIS

Exercices du DAP :

Le personnel du détachement d'appui a pu effectuer ses cours avec les membres du DPS sur les mêmes thèmes.

Formation des cadres et chauffeurs :

Les officiers et les sous-officiers ont travaillé sur le CADAC, formation ProSDIS et la détection incendie. Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont notamment perfectionné leur conduite lors d'une soirée avec connaissance du matériel et de nos villages, et en faisant du roulage individuellement.

En termes de statistiques au 1er janvier 2019 :

- 11 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 15 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- 1474 heures d'exercices avec les cours de cadres ;
- 30 heures d'école de conduite en complément des exercices organisés dans le cadre de l'instruction.





9.3.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1er août : la garde du 1er août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes à Genolier, Givrins et Trélex assurant ainsi une présence directe auprès de la population. Nous avons aussi été sollicités pour des fermetures de route et service parking pour des enterrements.

Manifestations privées

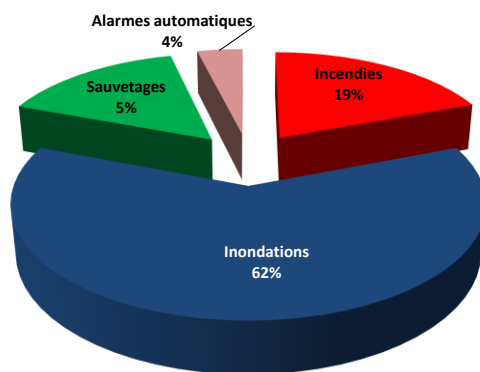
Le carnaval de Genolier, la brocante de Genolier, le 40ème anniversaire du Chœur d'hommes de Givrins.

9.3.6 Interventions et faits marquants

Du 1er janvier au 31 décembre 2018, les groupes du DPS de l'OI Genolier sont intervenus à 26 reprises, réparties comme suit :

Feux	5
Sauvetages	4
Inondations	16
Alarmes automatiques	1
Interventions diverses	0

87% de ces alarmes ont eu lieu le jour, et 13% la nuit.



Faits marquants : 2 interventions de moins qu'en 2017. Pour une année dite de sécheresse et de restrictions d'eau, les inondations sont en augmentations suite à quelques épisodes fortement pluvieux avec des vents assez violents.

Interventions les plus importantes en 2018

2 feux d'appartement à Trélex, le 25 mars et le 30 octobre

9.3.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à St-Maurice le 6 mai, l'équipe du site de Genolier engagée a obtenu le résultat suivant :

- 2ème place pour l'équipe combiné A





9.4 Site de BONMONT

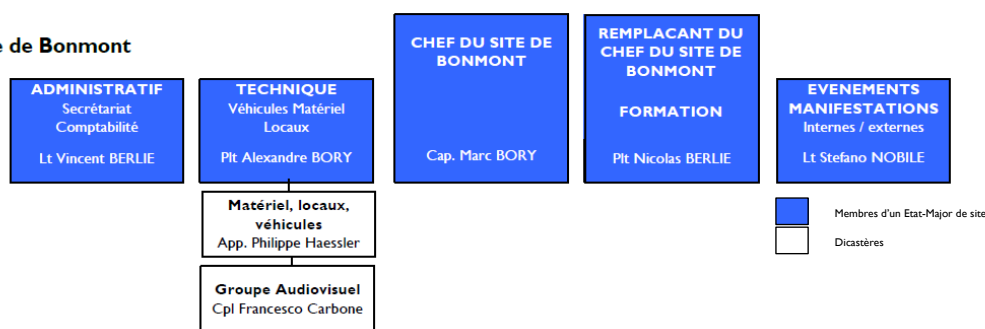
9.4.1 Composition

Le site est composé d'une section DAP Y qui intervient sur les communes d'Amex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chésereux, Gingins et La Rippe. « DAP Y » signifie que ses sapeurs sont autonomes pour de nombreuses interventions, par exemple : inondation, sauvetage, aide au portage. Pour les autres critères comme par exemple les incendies, le DAP intervient avec l'appui du DPS de Nyon.

9.4.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2019)

Membres de l'Etat-Major du site de Bonmont

Dicastères



9.4.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2018 :	39
Effectif au 1 ^{er} janvier 2019 :	42

Réparti de la façon suivante

Officiers :	9
Sous-officiers :	9
Sapeurs :	19
Recrues :	5

Nous avons eu 2 démissions durant l'année.

9.4.4 Exercices

Exercices du DAP :

Les membres du DAP se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 4 exercices répartis sur des soirées et samedis. Les thèmes traités ont été :

- o Motopompe, déploiement et transport d'eau ;
- o Extinction et moyens à dispositions ;
- o Sauvetage.

Formation des cadres :

Les officiers et sous-officiers se sont formés sur le travail d'équipe et sur le nouvel outil d'aide à l'intervention ProSDIS. Ils ont également étudié des lieux spécifiques sur le territoire.

En termes de statistiques au 1^{er} janvier 2019 :

- o 900 heures d'exercices avec les cours de cadres et les cours ECA.





9.4.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1er août : la garde du 1er août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes de Crassier-Borex, La Rippe, Chésereux et Gingins assurant ainsi une présence auprès de la population.

Manifestations privées :

5 demandes qui sont :

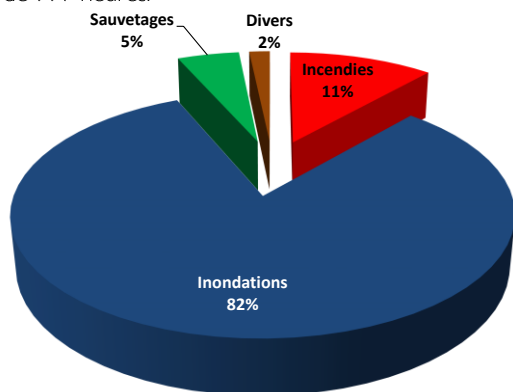
- o Le Troc de printemps et d'automne à Chésereux,
- o 3 soirées de concert à l'Abbaye de Bonmont,
- o La course de vélo de la Barillette.

9.4.6 Interventions et faits marquants

Du 1er janvier au 31 décembre 2018, les groupes du DAP de l'OI Bonmont sont intervenus à 61 reprises, réparties comme suit :

Incidences	7
Sauvetage	3
Inondations	50
Alarmes automatiques	0
Divers	1

Les 61 alarmes ont mobilisé les intervenants pour un total de 997 heures.



Faits marquants :

Forte augmentation du nombre d'interventions, avec 29 cas de plus par rapport à l'année précédente dû notamment aux épisodes orageux de janvier et août, et aux incendies.

Intervention la plus importante en 2018

Inondation de la piscine intercommunale à Chésereux cumulée à de multiples autres inondations en simultané.



9.4.7 Concours

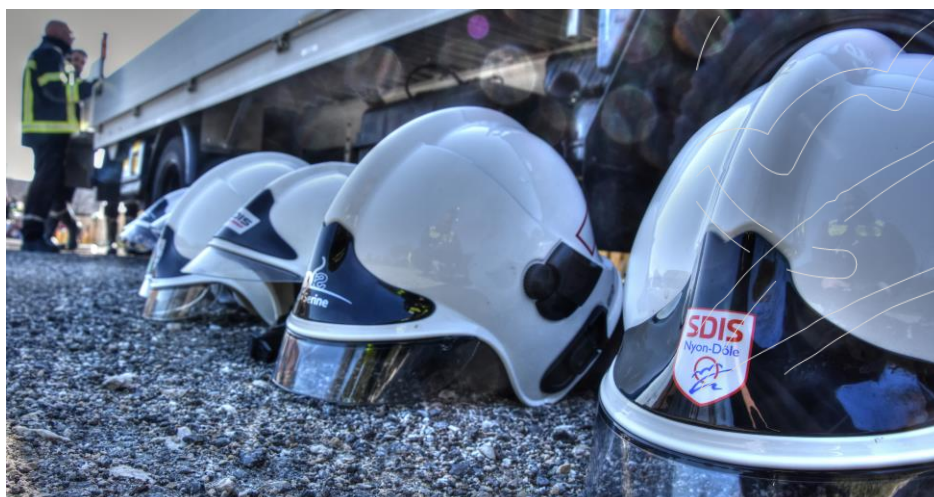
Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à St-Maurice le 6 mai, l'équipe du site de Bonmont engagée a obtenu le résultat suivant :

- o 1^{ère} place, mention très-bien pour l'équipe combiné A.
Avec la meilleure donnée d'ordre pour son chef d'équipe, le Cpl Ludovic Joly



I 0. Liste des abréviations

ABC	Atomique Bactériologique Chimique
ARI	Appareil Respiratoire Isolant
AS	Ambulances Services Nyon
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CODIR	Comité de Direction
CSU	Centre Sanitaire d'Urgence (144)
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d'Appui
DCH	Défense Chimiques et Hydrocarbures
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement de Premier Secours
DSI	Division de Secours et d'Incendie de la ville de Lausanne
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EFI	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers 1ère année
EMR	Etat-Major Régional
EM	Etat-Major de site
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
OI	Organe d'Intervention
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PCi	Protection Civile
PNR	Police Nyon Région
PROV	Protection Respiratoire Ouest Vaudois
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage hélicoptère
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SIN	Services Industriels de Nyon
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
SPSL	Service de Protection et Sauvetage de la ville de Lausanne
TP	Tonne-Pompe





IMPRESSUM

Date :	Avril 2019
Editeur :	SDIS Nyon-Dôle
Photographies :	Groupe audiovisuel SDIS Nyon-Dôle
Impression :	Appi à Gland
Graphisme :	Fabrice Nassisi



SDIS

*Unis et engagés
dans la même
passion*



SDIS 
Nyon-Dôle

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

Unis et engagés
dans la même
passion



SDIS
Nyon-Dôle

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

www.sdis-nyon-dole.ch